



Appel à contributions
Deuxième conférence régionale sur les libertés académiques dans les Amériques
Curitiba, Brésil
9-10 novembre 2023

Description

[La Coalition pour la liberté académique dans les Amériques](#) (la Coalition), présidée par l'Université de Monterrey, Scholars at Risk et le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne (HRREC) de l'Université d'Ottawa, encourage la promotion, la protection et le respect de la liberté académique, dans le but d'élaborer des normes pertinentes en matière de droits de l'homme qui permettent de protéger les espaces d'enseignement supérieur, d'identifier les meilleures pratiques et de renforcer les principes démocratiques dans les Amériques.

Avec l'adoption des [principes interaméricains sur la liberté académique et l'autonomie des universités](#) par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, les Amériques disposent d'un instrument qui systématise les recommandations clés pour la protection de la liberté académique et de l'autonomie des universités.

Malgré la reconnaissance croissante de l'importance de la liberté académique pour les sociétés libres et démocratiques, l'enseignement supérieur est constamment menacé dans les Amériques. Cela inclut le contrôle politique des établissements d'enseignement supérieur, le recours à la force sur les campus et dans les installations universitaires, la législation administrative et pénale visant à réduire les universitaires au silence, la censure idéologique du discours universitaire et les limitations de la liberté de recherche et d'expression, ainsi que l'impunité en ce qui concerne la violence sexuelle dans les espaces universitaires de l'hémisphère.

Lors de notre première conférence régionale, qui s'est tenue en novembre 2022 à Monterrey, au Mexique, nous avons axé la discussion sur les principes interaméricains et sur les menaces/pressions qui pèsent sur la liberté académique dans divers pays des Amériques. Pour la deuxième conférence régionale, nous nous concentrerons sur la promotion, la protection et la mise en œuvre de la liberté académique et de l'autonomie des universités dans les Amériques. Cela inclut, sans s'y limiter, la coordination/planification des réponses aux attaques contre les établissements d'enseignement supérieur, les actions judiciaires visant à protéger les espaces universitaires, ainsi que les lois et politiques mettant en œuvre (ou, à l'inverse, sapant) les principes interaméricains et les autres normes relatives aux droits de l'homme applicables à la liberté académique et à l'autonomie des universités.

La deuxième conférence régionale de la Coalition aura lieu les 9 et 10 novembre 2023 à la Pontificia Universidade Católica do Paraná-PUCPR à Curitiba, au Brésil. Cette conférence sera hybride, combinant des présentations en personne et virtuelles.

Le comité scientifique de la conférence et le comité éditorial d'un volume spécial produit après l'événement comprennent le prof. Isaac Nahon-Serfaty, le prof. Joao Velloso et Salvador Herencia-Carrasco (HRREC de l'Université d'Ottawa), prof. Rafael Ibarra Garza (Université de Monterrey), Jesse Levine (Scholars at Risk) et prof. Danielle Anne Pamplona (PUCPR).



Cet appel à contributions vise à mettre en lumière les défis et les opportunités en matière de protection, de défense, de contentieux et de bonnes pratiques dans le domaine de la liberté académique et de l'autonomie des universités. Les sujets possibles des communications peuvent porter sur les thèmes suivants :

- Adoption de politiques ou de réglementations en matière de libertés académiques par les établissements d'enseignement supérieur et les autorités gouvernementales nationales ou locales.
- Mise en œuvre des principes interaméricains de liberté académique et d'autonomie des universités.
- Liberté académique et droit à l'éducation dans les universités.
- Autonomie universitaire et autoritarisme dans les Amériques.
- Tendances et défis régionaux liés à la liberté académique ou à l'autonomie des universités.
- Conflits entre liberté d'expression et liberté académique dans l'espace universitaire.
- Réagir à la violence sexuelle et/ou sexiste et au harcèlement sexuel dans l'enceinte de l'université.
- Liberté académique et justice transitionnelle.
- Participation d'étudiants militants ou de syndicats ou d'organisations d'étudiants à la promotion de la liberté académique ou de l'autonomie des universités.
- Diversité et gouvernance dans les établissements d'enseignement supérieur.
- L'impact des grandes entreprises d'information et de technologie sur la liberté académique.
- Participation des groupes marginalisés dans les établissements d'enseignement supérieur, y compris dans les organes de gouvernance.
- Les universités et le droit à la protestation sociale.
- Études régionales ou nationales sur des questions liées à la liberté académique ou à l'autonomie des universités.

Il y aura deux types de contributions. Les articles scientifiques visant à faire partie d'une publication scientifique ; et les exposés visant à être présentés lors de la conférence. Les personnes intéressées doivent soumettre une proposition d'article scientifique ou de conférence.

Articles scientifiques

Les personnes intéressées par la présentation d'un article scientifique lors de la conférence pourront soumettre leur recherche pour publication dans une édition spéciale de la [Revista de Direito Econômico e Socioambiental](#), une revue en double aveugle et évaluée par des pairs, éditée par la PUCPR.

Un premier projet est attendu pour le 15 octobre. Les projets doivent faire au moins 10 pages, être rédigés en Times New Roman 12, avec un espacement de 1,5, et comporter des notes de bas de page. Les versions finales doivent être reçues au plus tard le 30 janvier 2024 et, après un processus d'évaluation par les pairs, seront publiées au cours du premier semestre 2024.



Documents de conférence

Les personnes souhaitant participer à la conférence sans publication peuvent également soumettre des documents à présenter dans le cadre de panels. Les articles sélectionnés seront affichés sur le site web de la conférence de la Coalition après l'événement.

Soumission des résumés

Les personnes intéressées doivent envoyer un résumé avant le **30 juin 2023**. Qu'il s'agisse d'un article scientifique ou d'un article de conférence, chaque résumé doit être accompagné d'une biographie personnelle de 100 mots, comprenant les coordonnées et l'affiliation professionnelle. Les personnes dont les résumés seront sélectionnés en seront informées avant le **15 juillet 2023**. La Coalition accepte les propositions en anglais, espagnol, portugais et français.

Les résumés doivent être soumis à Rafael Ibarra Garza, professeur à l'université de Monterrey et membre de la Coalition pour la liberté académique dans les Amériques, à l'adresse électronique suivante: rafael.ibarra@udem.edu

Note: Une aide financière pour assister à la conférence peut être accordée aux personnes qui soumettent des propositions d'articles approuvées par le comité éditorial.

Pour plus d'informations sur la coalition, veuillez consulter notre site web :

<https://www.udem.edu.mx/en/institutional/coalition-academic-freedom-america-cafa>

SCHOLARS AT RISK
N E T W O R K

Centre
de recherche
et d'enseignement
sur les
DROITS DE LA PERSONNE



HUMAN RIGHTS
Research
and
Education
Centre

40

UDEM